

Par requête adressée à la Cour par lettre recommandée à la poste le 17 décembre 2019 et parvenue au greffe le 18 décembre 2019, l'ASBL « Ligue des droits humains » a introduit un recours en annulation des articles 4, 7, 8, 13, 14, 21 et 22 de la loi du 22 mai 2019 « modifiant diverses dispositions en ce qui concerne la gestion de l'information policière » (publiée au *Moniteur belge* du 19 juin 2019).

Cette affaire est inscrite sous le numéro 7330 du rôle de la Cour.

Le greffier,  
P.-Y. Dutilleux

---